

TITRE

N° CL5

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2018

---

ADAPTATION DE DISPOSITIONS SUR LA CONCURRENCE DU CODE DE COMMERCE À  
LA POLYNÉSIE FRANÇAISE - (N° 859)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par  
Mme Kamowski, rapporteure

-----

### TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet :

« relatif aux contrôles et aux sanctions en matière de concurrence en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre du projet de loi doit tirer les conséquences des modifications apportées au texte initial par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Tel est l'objet du présent amendement.